



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX36200351903091-07TPE01

DE LA COMBE
239 RUE DE LA COMBE
46160 GREALOU

Facture du 28/12/2025

n° 10242478730



Electricité

Montant Hors TVA	12,78 €
Montant TVA (payée sur les débits)	2,56 €

Facture TTC

15,34 €

Montant total à payer (TTC)

15,34 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 28/01/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 27/01/2026

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **8681056555**
Compte commercial : 2020008873651

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 908837545

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Flexible

Nom du client

DE LA COMBE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23435745288777
MAS DE JORDY
46160 ST SULPICE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	15,34 €
à partir du :	12/01/2026

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 15521540547 XX

Détail de votre facture du 28/12/2025 n° 10242478730

Document à conserver 10 ans

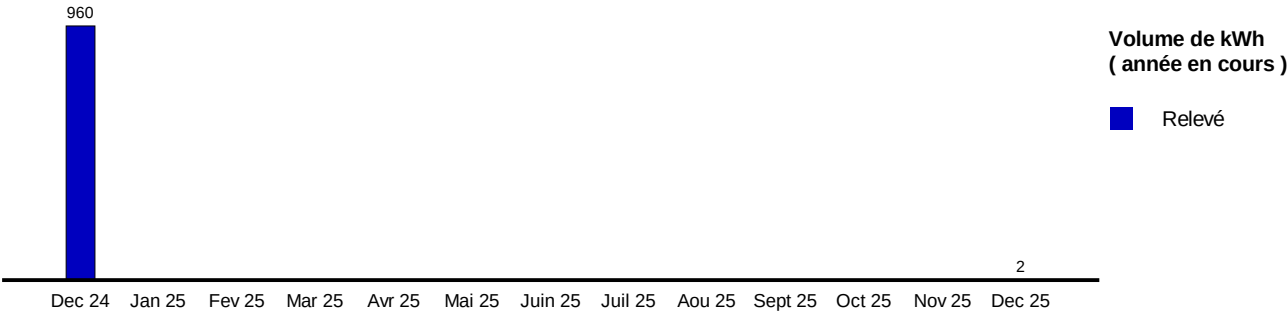
Données contrat

Contrat Flexible
Réf. de votre contrat 2010010685376
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 16/12/2025
Venant à échéance le 15/12/2026

Données Point de Livraison

MAS DE JORDY 46160 ST SULPICE
Réf Acheminement Electricité : 23435745288777

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		8,56 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	8,28 € Taux de TVA
Abonnement	du 18/12/2025 au 31/12/2025	18,34 €/mois	8,28 € 20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 2 kWh Prix unitaire HT	0,28 € Taux de TVA
Electricité Période unique	du 18/12/2025 au 26/12/2025	2 kWh 13,819 c€/kWh	0,28 € 20,00 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 12,22 €, et la part variable est de 0,14 €			

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		1,48 € HT	
Mise en service sur raccordement existant avec compteur évolué	le 18/12/2025	Quantité Prix unitaire HT	Taux de TVA
		1,48 €	20,00 %

Services		0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			Taux de TVA
Opti Zen		INCLUS INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		2,74 € Hors TVA	
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/12/2025 au 26/12/2025	2 kWh 2,99800 c€/kWh	0,06 € 20,00 %
	du 18/12/2025 au 27/12/2025	12,22 21,93 %	2,68 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		12,78 € Hors TVA	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	2,56 €	
TVA à 20,00%	12,78 €	2,56 €	
Total TTC pour ce site		15,34 € TTC	

Données de comptage		
Identifiant de comptage : 421	Type de compteur : Compteur Linky	
Coefficient de lecture : 100		
Heures Creuses : SPECIAL		
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle		
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 6.0	Puissance changée le 18/12/2025	
Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	22346 le 18/12/2025	22348 le 27/12/2025

Détail de votre facture du 28/12/2025 n° 10242478730

Données contrat

Contrat Flexible
Réf. de votre contrat 2010010685376
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 16/12/2025
Venant à échéance le 15/12/2026

Données Point de Livraison

MAS DE JORDY 46160 ST SULPICE
Réf Acheminement Electricité : 23435745288777

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

